

Le portrait de MADO

MALADIES À DÉCLARATION OBLIGATOIRE
DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE LA MONTÉRÉGIE

Zoonoses 2020-2021

FAITS SAILLANTS

- **Maladie de Lyme : incidence record 2021**
- **Virus du Nil occidental et virus du sérotype Californie : incidence stable entre 2019 et 2021**
- **Maladies émergentes : premiers cas signalés d'anaplasmose et de Chikungunya en 2020**

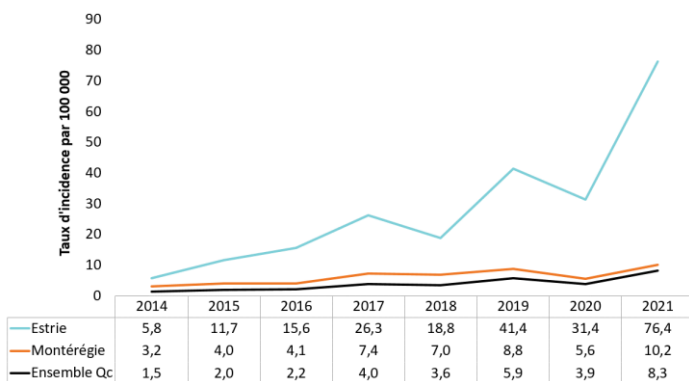
Mise en garde : en raison de la pandémie de COVID-19, les données observées pour l'année 2020 doivent être interprétées avec prudence

Maladie de Lyme : incidence record

En 2020, la direction de santé publique de la Montérégie a reçu 80 déclarations de cas confirmés et probables de la maladie de Lyme. La baisse du nombre de cas observée entre 2019 et 2020 (-45 cas) pourrait s'expliquer par la diminution des consultations médicales et de la mobilité des personnes associée à la pandémie de COVID-19.

En 2021, le nombre de cas déclarés en Montérégie s'élevait à 148, ce qui représente 21 % des cas déclarés dans l'ensemble du Québec. Plus de la moitié des cas (54 %) ont été déclarés en Estrie. Les taux d'incidence par 100 000 personnes ont atteint un record dans ces deux régions (Figure 1).

Figure 1 - Taux d'incidence de la maladie de Lyme selon l'année et la région de résidence, Estrie, Montérégie et ensemble du Québec, 2014 à 2021



Source : MSSS, Système d'information - Gestion des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse (SI-GMI) extraction du 30 septembre 2022.

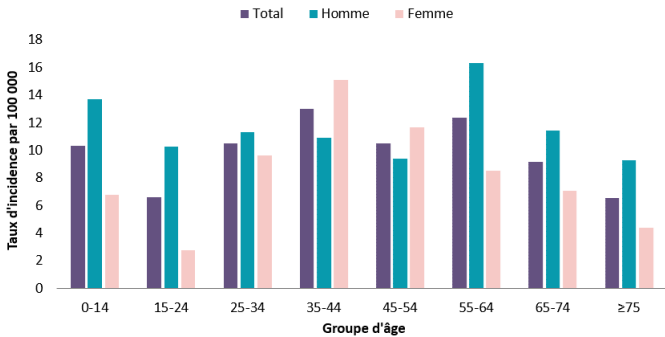
La progression de la maladie de Lyme au Québec est attribuable à la propagation des populations de tiques *Ixodes scapularis*. En Montérégie et en Estrie, la proximité avec les États-Unis (où la maladie est endémique depuis les années 1980), le réchauffement du climat et la présence d'hôtes (souris à pattes blanches et cerfs de Virginie) sont favorables à l'introduction et à la survie des tiques (Tutt-Guérrette et al., 2021). Les hivers plus courts permettent aussi aux personnes de passer plus de temps à l'extérieur, ce qui peut augmenter le risque d'exposition aux tiques.

En 2020, les cas de la maladie de Lyme déclarés en Montérégie étaient âgés de 2 à 86 ans (moyenne 39,3 ans) et un peu plus de la moitié d'entre eux étaient des femmes (51,3 %). Le taux d'incidence le plus élevé s'observait chez les femmes âgées de 0 à 14 ans et chez les hommes âgés de 65 à 74 ans.

En 2021, les cas étaient âgés de 2 à 86 ans (moyenne 42,6 ans) et plus de la moitié de ceux-ci étaient des hommes (58,1 %). Le taux d'incidence le plus élevé s'observait chez les femmes âgées de 35 à 44 ans et chez les hommes âgés de 55 à 64 ans (Figure 2).

Pour les années 2020 et 2021, seulement un cas déclaré en Montérégie aurait acquis la maladie à l'extérieur du Québec. La majorité des cas auraient acquis l'infection en Montérégie (~90 %) ou en Estrie (~10 %).

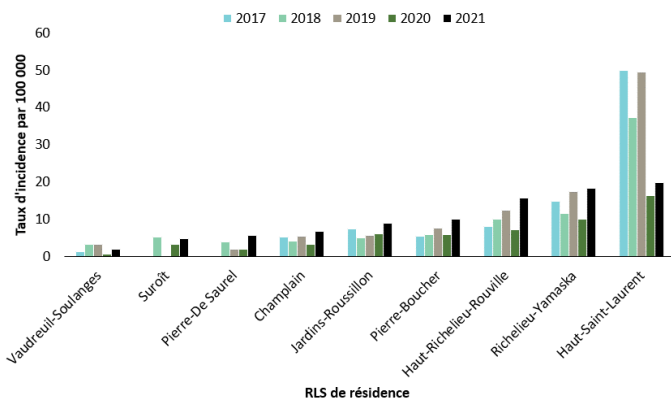
Figure 2 - Taux d'incidence de la maladie de Lyme selon l'âge et le sexe, Montérégie, 2021



Source : MSSS, Système d'information - Gestion des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse (SI-GMI) extraction du 30 août 2022.

Entre 2017 et 2021, le RLS du Haut-Saint-Laurent affichait les plus hauts taux d'incidence de la maladie de Lyme de la Montérégie. En 2021, le taux s'y élevait à 19,9 cas par 100 000 personnes (Figure 3). En comparant les années 2019 et 2021, on note que les taux d'incidence observés dans tous les RLS semblent à la hausse, sauf pour les RLS du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges qui ont vu leurs taux diminuer entre ces deux années (Figure 3).

Figure 3 - Taux d'incidence de la maladie de Lyme selon le RLS de résidence, Montérégie, 2017 à 2021



Source : MSSS, Système d'information - Gestion des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse (SI-GMI) extraction du 30 août 2022.

Virus du Nil occidental (VNO) et virus du séroroupe Californie (VSC) : incidence relativement stable au cours des trois dernières années

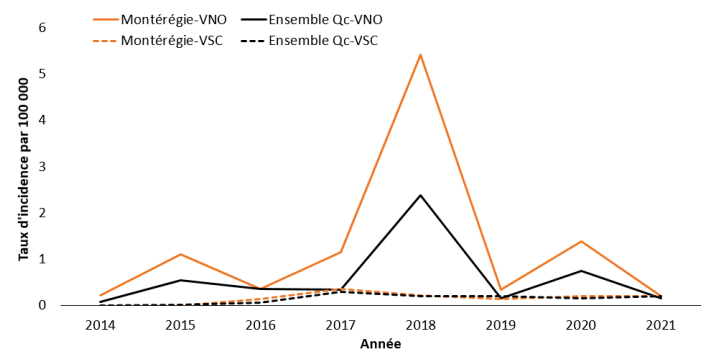
En 2020, 20 cas de **VNO** ont été déclarés en Montérégie et 64 cas ont été déclarés dans l'ensemble du Québec. Ces nombres ont diminué à 3 et à 16 en 2021.

En 2020, le taux d'incidence de la maladie était de 1,39 cas par 100 000 personnes en Montérégie par rapport à 0,75 cas par 100 000 dans l'ensemble du Québec. En 2021, ces taux étaient de 0,21 et de 0,19. Notons que la différence entre le taux de la Montérégie et celui de l'ensemble du Québec a diminué en 2021 (Figure 4).

En ce qui a trait au **VSC**, depuis 2018, le nombre de cas est relativement stable en Montérégie et dans l'ensemble du Québec. En 2020, 3 cas ont été déclarés en Montérégie et 12 cas ont été déclarés dans l'ensemble du Québec. Ces nombres étaient de 3 et de 17 en 2021.

En 2020, les taux d'incidence étaient respectivement à 0,21 et à 0,14 en Montérégie et dans l'ensemble du Québec. En 2021, ces taux étaient de 0,21 et de 0,20 (Figure 4).

Figure 4 - Taux d'incidence d'infections par le VNO et le VSC selon l'année et la région de résidence, Montérégie et ensemble du Québec, 2014 à 2021



Source : MSSS, Système d'information - Gestion des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse (SI-GMI) extraction du 30 septembre 2022.

Autres zoonoses

Anaplasmose. Le premier cas d'anaplasmose a été signalé dans la région de l'Estrie en 2019. En 2020, 2 des 3 cas d'anaplasmose déclarés dans l'ensemble du Québec étaient des résidents de la Montérégie. En 2021, parmi les 46 cas déclarés dans l'ensemble du Québec, 4 résidaient en Montérégie. Fait à noter : en 2021, 35 cas ont été déclarés en Estrie; ces cas constituaient le plus grand agrégat d'anaplasmose signalé au Canada (CIUSSS de l'Estrie, 2022).

Pour les années 2020 et 2021, 5 des 6 cas d'anaplasmose déclarés en Montérégie auraient acquis l'infection en Montérégie. Le lieu d'acquisition était inconnu pour un cas.

Chikungunya. En 2020, 9 cas d'infection par le virus du chikungunya ont été déclarés dans l'ensemble du Québec. Deux de ces cas demeuraient en Montérégie. En 2021, 2 des 4 cas ayant été déclarés dans l'ensemble du Québec résidaient en Montérégie. Notons que le moustique agissant comme vecteur de la maladie ne se trouve pas au Québec; les infections ont donc sans doute été acquises à l'étranger (MSSS, 2022).

Paludisme. En Montérégie, 10 et 19 cas de paludisme ont été déclarés en 2020 et 2021 respectivement. Dans l'ensemble du Québec, ces nombres étaient de 115 et 128. On note une diminution du nombre de cas en 2020. Cette diminution est possiblement associée à la baisse de voyages internationaux en raison de la pandémie de COVID-19.

En 2020, parmi les cas déclarés en Montérégie pour lesquels l'information sur l'espèce était disponible, on dénombrait 6 cas de *P. falciparum* et 3 cas de *P. ovale*. En 2021, on comptait 13 cas de *P. falciparum*, 2 cas de *P. ovale*, un cas de *P. malariae* et un cas de *P. vivax*.

Fièvre Q. En 2020, 1 cas de fièvre Q a été déclaré en Montérégie et 20 cas ont été déclarés dans l'ensemble du Québec. En 2021, 1 cas a été déclaré en Montérégie et 35 cas ont été déclarés dans l'ensemble du Québec.

Leptospirose. En Montérégie, 2 cas de leptospirose ont été déclarés en 2020 et 2 cas ont été déclarés en 2021. Pour les 2 cas de 2021, les sources d'exposition probables étaient le contact avec des rats laveurs et avec des excréments de rats.

Aucun cas de **babésiose**, de **brucellose**, de **fièvre jaune**, d'**infection par le virus Zika**, de **rage humaine**, de **trichinose** et de **tularémie** n'a été signalé en Montérégie pour les années 2020 et 2021.

Surveillance de la rage chez les animaux

En 2020 et en 2021, aucun cas de rage du raton laveur n'a été détecté chez les animaux testés dans le cadre des opérations de surveillance du gouvernement du Québec (MFFP, 2020, 2021).

En 2021, cette surveillance a permis d'identifier un cas de rage du variant de la chauve-souris chez une mouffette à Chambly. Prendre note que ce variant diffère du variant du raton laveur (MFFP, 2021).

Outils pour l'intervention

[Extranet | Zoonoses](#)

Bibliographie

- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie. (2022). *Maladies transmissibles par les tiques—CIUSSS de l'Estrie—CHUS*. <https://www.santeestrie.qc.ca/nouvelle/maladies-transmissibles-par-les-tiques>.
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2020). *Bilan des opérations de surveillance de la rage du raton laveur en 2020*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/Rage-chez-les-animaux/documents/BI-rage-raton2020_MFFP.pdf?1623334707.
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2021). *Bilan des opérations de surveillance de la rage du raton laveur en 2021*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/Rage-chez-les-animaux/documents/BI-rage-raton2021_MFFP.pdf?1654608036.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2022). *Surveillance des maladies d'intérêt transmises par des moustiques au Québec*. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/zoonoses/surveillance-des-maladies-d-interet-transmises-par-des-moustiques-au-quebec>.
- Tutt-Guérrette et al. (2021). Modelling Spatiotemporal Patterns of Lyme Disease Emergence in Québec. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 18(18), 9669. <https://doi.org/10.3390/ijerph18189669>.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

Auteurs :	Flavie Marquis, APPR Vigie surveillance épidémiologique et gestion d'éclotions Lilian Mazurechen, APPR Vigie surveillance épidémiologique et gestion d'éclotions Oana Cartaleanu, APPR Prévention et contrôle des maladies infectieuses
Collaborateurs :	Dr François Milord, médecin-conseil Sophie Blanchette, assistante au supérieur immédiat, Prévention et contrôle des maladies infectieuses Mathieu Tremblay, responsable de la coordination professionnelle, Vigie surveillance épidémiologique et gestion d'éclotions
Mise en page :	Marisa Thammavongsa, agente administrative